

Guilhem CAUSSE

## Paul Ricœur et le pardon

P01C (12h) • Mardi de 19h30 à 21h30  
du 13 novembre au 18 décembre

Pour Ricœur, liberté et pardon sont indissociables. Dans son premier ouvrage, *le Volontaire et l'Involontaire*, le pardon est présenté comme la condition pour que la liberté, confrontée à l'épreuve de la finitude, ne se perde pas. Par ailleurs, dans la *Symbolique du mal*, nous découvrons le pardon à une dimension plus profonde, comme condition d'une liberté qui, confrontée à l'épreuve mal, traverse.

Nous sommes conduits à un seuil : l'homme est capable d'avouer le mal, et il espère que le pardon qu'il demande, celui qui pour une part lui a déjà été accordé pour le porter jusque-là, lui sera pleinement donné.

Le pardon est donc déjà au travail, non seulement dans la conscience qui se reconnaît coupable, mais au-delà d'elle, au travers d'institutions qu'il traverse : L'épilogue de *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, décrit cette « Odyssée du pardon ». Ce pas de plus ne nous a cependant pas fait franchir le seuil du pardon accordé : il n'a fait qu'approfondir le sens de ce qui se vit dans l'aveu.

C'est dans son dernier ouvrage, le *Parcours de la reconnaissance*, que nous franchissons ce seuil. Le pardon apparaît alors dans toute son amplitude, du travail d'aveu jusqu'à l'échange : l'échange, même s'il peut rester un horizon en suspens, est la dimension plus profonde du pardon. Cette dimension est, en retour, découverte comme condition de la vie en commun, source de mutualité et réciprocité, capable de tenir jusqu'au milieu de la violence.

Ce dernier développement nous permettra de considérer le chemin parcouru et de découvrir une limite de la conception du pardon chez Ricœur : le peu de place accordée à la victime. En même temps, nous verrons comment Ricœur lui-même offre la possibilité de penser le sens du pardon pour la victime. Nous verrons alors que le pardon, autant qu'une parole échangée, est un geste où des corps, individuels et collectifs, s'instituent en relation.

### **Bibliographie :**

- P. Ricœur, *Philosophie de la volonté*, 1. *Le Volontaire et l'Involontaire*, Paris, Points, 2009.
- P. Ricœur, *Philosophie de la volonté*, 2. *Finitude et Culpabilité*, Points, Paris, 2009.
- P. Ricœur, *La mémoire, l'histoire, l'oubli*, Seuil, Paris, 2000.
- P. Ricœur, *Parcours de la reconnaissance*, Folio essais, Paris, 2007.
- G. Causse, *Le geste du pardon, Parcours philosophique en débat avec Paul Ricœur*, Kimé, Paris, 2014.

### **Modalités d'inscription**

L'inscription aux cours est obligatoire et se fait avant de participer aux enseignements. Elle doit être accompagnée de son règlement.

Le Centre Sèvres se réserve la possibilité d'annuler un cours si le nombre d'inscrits est insuffisant. C'est pourquoi il est important de s'inscrire dès que possible.

L'inscription se fait :

- par internet sur le site du Centre Sèvres : [www.centresevres.com](http://www.centresevres.com)  
« inscription en ligne »
- par courrier : envoyer le bulletin d'inscription (téléchargeable sur le site) dûment rempli et accompagné du règlement
- sur place : auprès de l'accueil ou du secrétariat

**NB :** *Aucune inscription ne peut être prise par téléphone ou par mail.*

### **Droits d'inscription**

- ♦ Formation continue : s'adresser au secrétariat.
- ♦ Réduction de 75 % aux étudiants de moins de 26 ans sur justificatif, 50 % aux demandeurs d'emploi sur justificatif, 50 % à l'un des conjoints pour l'inscription d'un couple au même cours.
- ♦ Si vous désirez soutenir financièrement le Centre Sèvres, vous pouvez payer un tarif de soutien dont le montant est laissé à votre appréciation.

Tarif : 121 €

**Consulter le site**

Cette consultation est recommandée pour être informé des modifications éventuelles apportées au programme ou des diverses manifestations organisées au cours de l'année.